

Découvrir les Espaces naturels sensibles de Seine-Maritime



Partenaires techniques

- Commune de Varengville-sur-Mer
- Commune de Sainte-Marguerite-sur-Mer
- Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie (CSNHN)
- Office National des Forêts (ONF)



LE BOIS DES COMMUNES



Des visites guidées sont organisées sur ce site et sur les autres ENS.

Pour plus d'informations et réservation :

Département de Seine-Maritime
Direction de l'Environnement
Service Gestion des Espaces Naturels
Quai Jean-Moulin - 76101 Rouen Cedex
Tél. 02 32 81 68 70 - ens@cg76.fr

Conception, réalisation : Département de Seine-Maritime • Direction de la Communication et de l'Information
Sources : © IGN BDCarte® BDToppo® - Réalisation : Département de Seine-Maritime • Direction de l'Environnement



www.seinemaritime.net

 **LE BOIS DES COMMUNES**
Commune de Varengville-sur-Mer



Le Bois des Communes, propriété de la commune de Varengeville-sur-Mer est un Espace Naturel Sensible du département de Seine-Maritime depuis 1993. D'une surface d'un peu plus de 5 hectares, il est situé en haut de falaise et domine la Manche. Le Bois des Communes abrite une végétation tout à fait originale pour la Haute-Normandie grâce à un sous-sol particulier, acide et humide. C'est ainsi qu'un petit air de Bretagne ou d'Écosse se dégage lorsque l'on découvre la lande présente sur le site.



■ DANGER SUR LE SITE : Ne pas s'approcher de la bordure de falaises, les effondrements sont fréquents et importants en raison de l'instabilité du sol.



Historique

Le Bois des Communes faisait autrefois partie des "pâtis" communaux où le bétail des habitants pâturait à tour de rôle. Le site était également exploité pour les cailloutis du sous-sol qui servaient à différents travaux (routes, maisons...). Leur extraction a laissé des dépressions encore visibles aujourd'hui. Avec l'arrêt de ces pratiques, le bois s'est réinstallé progressivement dans la lande et a entraîné la disparition des espèces végétales et animales caractéristiques. La restauration du site, débuté en 1993, a permis un retour progressif de la lande.

Des habitats et espèces remarquables

Le site abrite plusieurs habitats et espèces remarquables pour la Haute-Normandie :

■ **la lande** : la lande est un milieu caractérisé par la présence de petits arbrisseaux appelés "bruyères" et "ajoncs". Sur les secteurs humides de la lande, on rencontre la Bruyère à quatre angles alors que la Bruyère cendrée et l'Ajonc de Le Gall apparaissent dans les zones plus sèches. Ce milieu est aussi un paradis pour la faune avec de nombreux insectes (criquets, sauterelles, papillons...) et reptiles (Vipère péliade et Lézard vivipare).

■ **le bois** : le bois est composé de chênes, de bouleaux et de pins. Dans les cuvettes humides, une mousse particulière apparaît : la Sphaigne. Les boisements accueillent également l'Osmonde royale, une fougère pouvant atteindre 2 mètres de haut et protégée en Haute-Normandie.

■ **la mare** : elle permet l'accueil de nombreuses espèces de la faune. Au printemps, en observant attentivement dans l'eau, vous pourrez voir des amphibiens comme le Triton alpestre, la Grenouille verte ou encore le Crapaud commun. En été, après avoir passé la première phase de leur vie sous forme de larves aquatiques, les libellules émergent de l'eau pour une vie aérienne. Parmi les plus rares, citons l'Agrion nain, l'Orthétrum bleuisant et le Sympétrum jaune d'or.

Actions de préservation

- Agrandissement de la lande par abattage et débroussaillage.
- Entretien de la lande par pâturage avec des animaux rustiques (vaches ou moutons).
- Entretien de la mare par curage et reprofilage des berges.

Atouts et contraintes

- + Patrimoine écologique exceptionnelle (faune et flore).
- + Circulation facile sur le site pour toutes les personnes.
- Pas d'accès au bord de la falaise pour un site littoral (danger d'effondrement).
- Surface du site limitée.
- Décharge.

En couverture : la lande littorale

1 - Monotrope sucepin
2 - Libellule déprimée
3 - Linotte mélodieuse

4 - Orvet
5 - Bruyère cendrée et Bruyère à 4 angles
6 - Mare du Bois des Communes